

Délibération n° 2017-295

OBJET : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE DANS LE CADRE DE LA CONCLUSION DU CONTRAT D'EXPLOITATION DU RESEAU LES ULIS- MASSY-SACLAY AVEC ILE-DE-FRANCE MOBILITES (EX STIF), LA SOCIETE DES CARS D'ORSAY, LA SOCIETE TIPS ET LA SAVAC

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	56
Présents et représentés	:	72
Votants	:	71

Le mercredi 22 novembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 16/11/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2017-295

M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Jean-François VIGIER donne pouvoir à Mme. Irène BESOMBES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS

Mme. Anne BERCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre MEUR

Délibération n° 2017-295

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
 Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Rémi BETIN
 M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE
 Mme. Bouchra LAQUES donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN
 M. Mustapha MARROUCHI donne pouvoir à M. Dawari HORSFALL
 M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
 Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA
 M. Grégoire de LASTEYRIE donne pouvoir à M. Pierre COSTI
 M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. Patrice GILBON
 Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Thomas JOLY

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
------------	---------	------------------

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DELAHAYE

Objet : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LA CONVENTION PARTENARIALE DANS LE CADRE DE LA CONCLUSION DU CONTRAT D'EXPLOITATION DU RESEAU LES ULIS- MASSY-SACLAY AVEC ILE-DE-FRANCE MOBILITES (EX STIF), LA SOCIETE DES CARS D'ORSAY, LA SOCIETE TIPS ET LA SAVAC

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Francisque VIGOUROUX.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°49-1473 du 14 novembre 1949 modifié relatif à la coordination des transports ferroviaires et routiers ;

VU l'ordonnance n°59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs dans la Région Ile-de-France ;

VU la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation sur les transports intérieurs ;

VU la loi n°96-1236 sur l'air du 30 décembre 1996 et le Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France par arrêté inter-préfectoral du 15 décembre 2000, qui visent à réduire l'utilisation de la voiture grâce aux transports en commun ;

VU la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, notamment son article 36 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015/PREF.DRCL/N°178 du 2 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération Plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ Essonne avec extension aux communes de Verrières le Buisson et Wissous ;

VU la délibération du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) du 2 juin 2010 relative aux services réguliers routiers de voyageur en Île-de-France, contrat d'exploitation type 2 et convention partenariale pour l'ensemble des lignes du réseau Les Ulis – Massy – Saclay ;

VU la délibération n°2010-186 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS en date du 30 septembre 2010 relative à la convention partenariale au titre du contrat d'exploitation type 2 pour le réseau Les Ulis – Massy – Saclay avec le STIF, la CAEE, Transdev et la Savac ;

VU la délibération du STIF du 7 juin 2011 relative à la convention de délégation de compétences en matière de services réguliers routiers de transport de voyageurs, Autorité Organisatrice de Proximité sur le secteur du plateau de Saclay ;

VU la délibération n°2011-134 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS du 30 juin 2011 relative à la convention de délégation de compétences en matière de services réguliers routiers de transport de voyageurs, Autorité Organisatrice de Proximité sur le secteur du plateau de Saclay ;

Délibération n° 2017-295

VU la délibération n°2012-24 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS du 16 février 2012 relative aux avenants n°1, n°2 et n°3 à la convention partenariale au titre du contrat d'exploitation type 2 pour le réseau Les Ulis – Massy – Saclay avec le STIF, Transdev et la Savac ;

VU la délibération n°2013-36 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS en date du 27 mars 2013 relative à l'avenant n°4 à la convention partenariale au titre du contrat d'exploitation type 2 pour le réseau Les Ulis – Massy – Saclay avec le STIF, Transdev et la Savac ;

VU la délibération n°2014-41 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS en date du 19 mars 2014 relative à l'avenant n°5 à la convention partenariale au titre du contrat d'exploitation type 2 pour le réseau Les Ulis – Massy – Saclay avec le STIF, Transdev et la Savac ;

VU la délibération n°2015-226 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS en date du 1^{er} décembre 2015 relative à l'avenant n°7 à la convention partenariale au titre du contrat d'exploitation type 2 pour le réseau Les Ulis – Massy – Saclay avec le STIF, Transdev et la Savac ;

CONSIDÉRANT qu'au 1^{er} juillet 2017, le STIF devient Ile-de-France Mobilités ;

CONSIDÉRANT le courrier de la Communauté Paris-Saclay adressé au STIF le 8 février 2016 portant demande de renouvellement des conventions partenariales ;

CONSIDÉRANT le courrier de réponse positive du STIF du 21 mars 2016 ;

CONSIDÉRANT la validation par le Conseil d'Ile-de-France Mobilités du contrat d'exploitation et de la convention partenariale du réseau les Ulis-Massy-Saclay en date du 3 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission n°7 « Mobilités, Bâtiments, Voirie, Collecte et traitement des déchets » du 13 novembre 2017 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. AUTORISE le Président à signer la convention partenariale avec Ile-de-France Mobilités, la société des cars d'Orsay, la société TIPS et la SAVAC, dans le cadre de la conclusion du contrat d'exploitation pour le réseau les Ulis – Massy – Saclay ;
2. DIT que les dépenses prévues à cette convention sont inscrites chaque année jusqu'au 1^{er} janvier 2021 au budget de l'année concernée, chapitre et fonctions nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 22 novembre 2017

Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



Délibération n° 2017-295

ADOPTÉE par (71 VOIX)

71 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Gilles GOBRON, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

Pas pris part au vote : M. Nicolas SAMSOEN

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20171122 - Luc 122302 - DE

Date AR Préfecture :

29.11.2017